



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
Se donner les moyens de cultiver d'autres ambitions**

Québec, le 16 octobre 2013 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté profite de l'occasion qu'offre la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté pour jeter un regard critique sur l'action gouvernementale des douze derniers mois. Or force est de constater que le gouvernement du Québec a appauvri délibérément des milliers de citoyenNEs au cours de cette période, notamment en effectuant des coupes dans le programme d'aide sociale et en se refusant à mettre de l'avant quelque nouvelle mesure structurante que ce soit.

Ce gouvernement se plaît à dire que son action se fonde sur quatre piliers, dont l'un est la solidarité. « Quoi qu'il dise de son action en matière de lutte à la pauvreté, la réalité est toutefois qu'il y a encore 750 000 QuébécoISEs dont le revenu est insuffisant pour couvrir leurs besoins de base » d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

Le gouvernement du Québec promet depuis des mois de régler la question du détournement des pensions alimentaires. Il promet aussi de rehausser le revenu des personnes seules à l'aide sociale. « De nouveaux investissements dans la lutte à la pauvreté constitueraient, certes, une bonne nouvelle. Mais la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Agnès Maltais, doit garder en tête que c'est par l'adoption d'une vision globale et solidaire de la lutte à la pauvreté qu'on peut viser la réalisation pleine et entière des droits humains, et non par une approche clientéliste », d'ajouter M. Petitclerc.

Le Collectif exhorte donc le gouvernement du Québec à garantir à l'ensemble des personnes en situation de pauvreté un revenu au moins égal à la Mesure du panier de consommation (MPC). « Un tel rehaussement du revenu des plus pauvres n'éliminerait pas la pauvreté au Québec à proprement parler, mais il donnerait à tout le monde les moyens de cultiver d'autres ambitions que celle de survivre jour après jour » de dire M. Petitclerc. « Depuis son élection, ce gouvernement a fait de la solidarité un pilier de

son *discours*. Il serait temps qu'il en fasse également un pilier de son *action* », a-t-il conclu.

— 30 —

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications.

Cellulaire : 418-569-9968

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca.

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca